

NIEUL-SUR-MER

la ville qui nous rassemble



Page **10**

Nos associations sportives ont du cœur !

N°11
MARS
2009



Vivre ensemble, encore mieux



Chères Nieulaises, Chers Nieulais,

Comme vous pouvez le constater à la lecture de ce onzième numéro du magazine municipal, nous avons revu la forme afin qu'il soit le plus clair et le plus attrayant possible. Mais notre objectif reste le même : vous apporter toutes les informations vous permettant de « vivre ensemble » notre commune.

Le « dossier » de cette édition est consacré au P.L.U. (plan local d'urbanisme) en cours d'élaboration qui remplacera le P.O.S. (plan d'occupation des sols). Ce document est essentiel car il va façonner le « visage » de notre commune pour les quinze prochaines années. Le développement économique et l'habitat doivent se programmer dans le respect de notre environnement qu'il convient de préserver et d'améliorer. Voilà l'enjeu de cette procédure à laquelle je vous invite à vous associer en participant aux réunions publiques qui seront organisées pour débattre de ce sujet.

Au moment où vous lisez ce magazine, le conseil municipal s'apprête à voter le budget primitif de l'année 2009 qui fera l'objet d'une présentation dans le prochain numéro. Comme je vous l'écrivais dans mon édito de décembre 2008, la crise économique étant, l'exercice n'est pas simple. Mais, plus que jamais, la solidarité doit être au cœur des actions. À ce sujet, je salue la décision du conseil municipal qui a voté, à la majorité (excepté l'opposition qui a voté contre), la révision des tarifs de la restauration scolaire en demandant un effort aux familles les plus aisées afin de permettre le maintien des tarifs pour les familles les plus modestes. Ainsi, le conseil municipal a le sentiment d'assumer ses responsabilités en donnant tout son sens au mot « solidarité ».

Nous aimerions bien que l'État suive la même voie, lui qui se désengage de plus en plus. Le conseil municipal lui a fait savoir en adressant au Préfet une motion contre l'obligation faite aux communes d'assurer un service minimum d'accueil des élèves lors des grèves des enseignants. Ce n'est pas le principe du service minimum qui est jugé, mais le fait que ce soit aux communes de se substituer à l'État incapable d'assumer sa mission.

Enfin, je profite de ce premier édito de l'année pour remercier encore les Nieulaises et les Nieulais qui, d'une façon ou d'une autre, donnent de leur temps et de leur compétence pour faire vivre notre commune. Et, c'est bien grâce à tout ce bénévolat que Nieul-sur-Mer est enviée pour son tissu associatif et pour son dynamisme. À vous toutes et à vous tous, encore bravo et merci.

Avec mes meilleurs sentiments

Henri Lambert
Maire de Nieul-sur-Mer

Racines

Agrinieul

Avec la fermeture du site d'Agrinieul ce sont plus de quatre-vingts années d'entente entre l'entreprise et la commune qui s'interrompent. Petite histoire de cette collaboration.

C'est en 1932 que Léopold Bouchet, figure nieulaise au « fort caractère », issu d'une famille de négociants fonde l'Union Coopérative des Producteurs Agricoles (UCPA) qui deviendra AGRINIEUL en 1987. Le premier président en sera Albert Viaud.

La coopérative garantissait aux agriculteurs, avec l'aide de l'État (et jusqu'à ce que la politique agricole commune ne prenne le relais), le prix de vente du blé. Les agriculteurs nieulais furent très vite rejoints par leurs collègues des communes voisines. Au plus fort de son activité, AGRINIEUL comptait 360 coopérateurs dont 47 Nieulais. Aujourd'hui, il en reste 3.

Du blé tendre au blé dur

La coopérative offrait aussi de nombreux services aux adhérents et notamment des conseils techniques. C'est ainsi qu'en 1957, aidés par un chercheur de l'INRA, des agriculteurs firent venir des semences d'Algérie et se lancèrent dans la culture du blé dur, céréale mieux



Photo Archives Agrinieul

Une homonymie jugée gênante

C'est en 1987 que l'Union Coopérative des Producteurs Agricoles (UCPA) décide, homonymie oblige, de changer de nom : la coopérative s'appellera dorénavant « AGRINIEUL ».



rémunérée que le blé tendre jusque-là exploité. Ils parvinrent aussi à améliorer leur rendement, passant de 25 à 40 quintaux à l'hectare (mais au prix d'un apport d'azote supplémentaire).

Pour se moderniser, tracteurs et charrues mais également moissonneuses (les premières moissonneuses américaines, destinées à améliorer et faciliter la récolte, apparurent en 1952, et notamment une « Milwaukee ») furent mis un temps en commun jusqu'en 1955.

Jusqu'en 1967, les céréales, stockées en sac de 80 kg, étaient chargées à dos d'homme et entreposées dans divers hangars (dont un situé sur le Port du Plomb) avant d'être acheminées par voie maritime vers Bordeaux. La construction du silo de La Pallice a mis un terme à l'activité du commerce de céréales de notre port.

Au fil du temps l'activité de la coopérative s'est diversifiée. À Marans, une fabrique de granulés destinés à l'alimentation des volailles fut créée ; en 1963 une minoterie fut achetée à Tasdon permettant, jusqu'en 1993, de transformer une partie des céréales en farine ; enfin une pâtisserie industrielle vit le jour à Rochefort, seul



Suite à la fermeture du site AGRINIEUL de notre commune, l'antenne de téléphonie mobile sera démontée. Une nouvelle antenne relais a été installée Rue de Marsilly, au lieu-dit Les Cougnères, près du Bois des Abeilles .

« échec » de cette fourmillante activité en raison d'un gérant indelicat.

AGRINIEUL, fleuron rural de notre commune s'impliquait dans la vie locale et se montrait généreux envers associations et comités des fêtes. Aujourd'hui AGRINIEUL s'est recentrée sur ses objectifs d'origine : le négoce des récoltes, l'achat de semences, d'engrais et de produits phytosanitaires pour des agriculteurs eux-mêmes devenus des chefs d'entreprise. ♦

Agrinieul en quelques mots

Créée en 1933, AGRINIEUL est une coopérative agricole de Charente-Maritime ayant son siège social près de La Rochelle, à Nieul-sur-Mer. Les 400 producteurs qui la composent sont donc à la fois ses fournisseurs, ses clients et ses sociétaires. Son activité s'oriente autour de deux grands pôles :

- ❖ **L'agrofourniture** avec la distribution de semences, engrais, produits de protection des cultures et aliments du bétail
- ❖ **Les productions végétales** : collecte et commercialisation de céréales, oléagineux et protéagineux représentant un chiffre d'affaires global de 14 millions d'euros.

Remerciements sincères à Messieurs Louis Prunier, Jean Chavignay, Georges Verret et Jacques Moinet pour leurs témoignages riches en souvenirs émus et nostalgiques d'une époque dont ils gardent la mémoire intacte.

2 Éditorial

Avec l'espoir de jours meilleurs

3 Racines

Agrinieul

4-5

Démocratie

Service minimum d'accueil
Le prix des repas

6

Dossier

Le Plan Local d'Urbanisme :
une étape constructive pour
l'avenir de notre ville

8

Environnement

Aménagement du parc
municipal Gabriel Chobelet

9

Solidarité

La Semaine de l'Enfance
et de la Jeunesse.
Conseil d'enfants

10

Passionné(e)s

Inauguration de l'Espace Michel
Crépeau. Les parcours du Cœur

11

Pratique

12

Calendrier



Mairie de Nieul-sur-Mer
Service Communication
BP 13 - 17137 Nieul-sur-Mer
Tél. 05 46 37 40 10
mairie@nieul-sur-mer.fr
www.nieul-sur-mer.fr
Directeur de la publication :
Henri Lambert
Rédactrice en chef
et secrétaire de rédaction :
Nancy Henry
Maquette : RC2C
Photo de couverture :
Laurent Dartagnan
Photos : Service Communication
Impression : Imprimerie Rochelaise
Imprimé sur du papier certifié 100 %
PEFC, issu de la gestion durable des
forêts.

N° ISSN en cours
Tirage 2 800 exemplaires
Dépôt 1^{er} trimestre 2009

En couverture
de gauche à droite :
Léo Peron - Moïse Thomas
- Bernard Baudoin - Jean
Drapeau - Danièle Vital -
Pierre Barraud - Gérard
Audonnet, et accroupie :
Evelyne Rousseau



Service minimum d'accueil

Vœux du Maire

Vive 2009

Belle ambiance ce vendredi 16 janvier 2009 où plus de 300 personnes se sont retrouvées, à l'invitation du Maire, dans la salle du phare de la Coubre de l'Espace Michel Crépeau pour la traditionnelle cérémonie des vœux municipaux.

M. le Maire, avec à ses côtés M. Jack Dillenbourg, conseiller général du canton et représentant M. Maxime Bono, député a rappelé les réalisations de l'année 2008 et présenté les projets 2009 et a surtout adressé ses meilleurs vœux à l'assistance.



Le Maire entouré des maires honoraires, Yves Rousseau et Alain Devaud, des 4 anciens conseillers et de Jack Dillenbourg, conseiller général du canton

Cette « première » de la nouvelle municipalité a été l'occasion, pour le Maire, d'honorer quatre anciens conseillers municipaux ayant siégé durant les trois derniers mandats. MM. Jean-Noël Mouilleron, Paul Braud, Claude Sagot et Gilbert Fiquet ont reçu une médaille en reconnaissance de leur dévouement.

Honoré également M. Yves Rousseau, conseiller municipal de 1983 à 1989, adjoint de 1989 à 2001 puis Maire de 2001 à 2008, qui s'est vu élevé au rang de Maire Honoraire de la commune en présence d'Alain Devaud, lui-même Maire Honoraire depuis 2001. ♦



Depuis l'adoption de la loi d'août 2008, les communes doivent assurer la garde des enfants en cas de grève des enseignants. Pas si simple !

Les dispositions retenues transfèrent la responsabilité d'organiser ce service aux communes. En clair, le gouvernement décide, les communes doivent exécuter. L'absence de concertation et la précipitation ont prévalu : les élus, les syndicats d'enseignants et les fédérations de parents ont également été mis devant le fait accompli. Le gouvernement a

opté pour le passage en force, sans prendre en compte les points de vue et préoccupations de chacun, les difficultés rencontrées par les familles, la responsabilité des communes, le droit de grève des enseignants... Le Ministre de l'Éducation Nationale entend en effet transférer sur les communes la charge de l'accueil des enfants pendant le temps scolaire, en

substituant des fonctionnaires municipaux aux enseignants grévistes. Il est illusoire de laisser croire qu'une commune peut organiser dans de bonnes conditions, y compris du point de vue de la responsabilité juridique, un service minimum pour accueillir, en remplacement d'une bonne partie des enseignants, 436 élèves. ♦

Avis et délibération du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, Considérant que la loi du 20 août 2008 institue « un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire », Considérant que cette loi met en péril le droit fondamental de grève inscrit dans la Constitution, Considérant que l'État fait preuve de son incapacité à gérer lui-même le service public d'Éducation Nationale lorsque celui-ci est en crise, Considérant que l'accueil des enfants devant obligatoirement s'effectuer dans les écoles, faute de pouvoir, dans la commune, utiliser d'autres locaux, ce type d'accueil engendrerait certainement des tensions entre la commune et les équipes enseignantes et mettrait ainsi à mal les partenariats engagés dans divers programmes d'activités en faveur des enfants des écoles, Considérant qu'il s'avère que ce service minimum d'accueil est inapplicable, et cela pour plusieurs raisons évidentes : Le délai de 48 heures, laissé à la commune, pour organiser la substitution de personnels disponibles à des enseignants en grève est beaucoup

trop court compte tenu de la complexité et de l'ampleur du dispositif à mettre en place, Chaque école, chaque classe peut être concernée par un mouvement de grève dans des proportions totalement différentes. En conséquence, lors de grèves massives, la commune ne dispose pas de personnel compétent en nombre suffisant pour l'encadrement des enfants dans de réelles conditions de sécurité, La loi ne fixe aucune obligation de qualification ni de quotas d'encadrement. C'est l'un des rares cas de figure où la législation est aussi peu rigoureuse dès lors qu'il s'agit d'encadrement d'enfants aussi jeunes par du personnel non enseignant, alors que dans d'autres domaines d'activités auprès des enfants, les normes imposées sont drastiques, mettant parfois en péril la réalisation de certains projets éducatifs,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal : Dénonce une loi de circonstance, votée à la hâte, qui ne prend pas en compte les graves désordres administratifs qu'elle génère et, encore moins, les risques encourus par les enfants dans sa mise en œuvre, et souhaite fermement son abrogation. ♦



Le prix des repas

La situation économique difficile et l'inflation de ces derniers mois affectent le coût des services municipaux et notamment les denrées alimentaires (+ 4 % d'augmentation pour l'année 2009). Quelles en sont les répercussions sur le prix des repas de nos cantines ?

Afin de ne pas déséquilibrer davantage le financement du service restauration et d'en réduire le déficit (250 000€ en 2007) tout en limitant l'impact sur le budget des familles, les élus municipaux ont décidé d'augmenter de 2,5 % les tarifs des quotients de 1 à 7 et ont décidé, dans un souci d'équité, d'instituer de nouveaux quotients liés aux revenus familiaux. Par comparaison avec les tarifs précédents, l'augmentation maximale du prix du repas représente, pour le plus fort tarif, + 0,99 €. Les nouveaux quotients qui se déclinent dorénavant en dix tranches s'appliquent depuis le 1^{er} janvier 2009. Pour mémoire, un repas servi dans le restaurant scolaire coûte à la commune environ 7 €. ♦

Le quotient « Q » est calculé en divisant le revenu fiscal de référence 2007 (indiqué en fin d'avis d'imposition) par 12 et par le nombre de personnes au foyer. Pour les familles monoparentales, le père ou la mère compte pour deux personnes.



Tarifs	Strates de quotients	Prix d'un repas
1	0 € < Q ≤ 254 €	1,78 €
2	254 € < Q ≤ 287 €	1,89 €
3	287 € < Q ≤ 320 €	2,02 €
4	320 € < Q ≤ 386 €	2,17 €
5	386 € < Q ≤ 474 €	2,36 €
6	474 € < Q ≤ 671 €	2,41 €
7	671 € < Q ≤ 800 €	2,50 €
8	800 € < Q ≤ 1000 €	2,80 €
9	1000 € < Q ≤ 1200 €	3,10 €
10	Q > 1200 €	3,40 €

Cimetières : prise de concessions

À ce jour, notre cimetière communal compte 954 concessions dont certaines sont anciennes, parfois abandonnées ou simplement insuffisamment entretenues. Il apparaît donc nécessaire d'engager une procédure de reprise des concessions. Des panneaux seront prochainement installés sur les concessions visées par cette procédure. ♦

Si vous êtes concernés par cette disposition ou si vous êtes en mesure d'éclairer les services municipaux sur une concession abandonnée, merci de contacter l'accueil de la mairie au 05 46 37 40 10



Nieul-sur-Mer accueille la

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



Le conseil de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle se réunit une fois par mois. C'est à notre commune qu'est revenu le plaisir d'organiser la première réunion de l'année 2009. Au sein de l'espace Michel Crépeau, dans la salle du phare de Cordouan, le Maire, Henri LAMBERT, a accueilli les délégués communautaires des 17 autres communes que compte la CdA. Chacun a pu ainsi découvrir notre nouvel équipement dont la qualité a été appréciée de tous et notamment du président, Maxime Bono. La séance de travail fut particulièrement studieuse avec comme sujets principaux l'adoption du budget de l'année 2009 et une information de l'état d'avancement de l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). ♦

Le mot de l'opposition

Les réformes nieulaises...

Les enfants de la république

Lors de la réunion du Conseil Municipal de décembre 2008, la Municipalité a mis au vote une motion demandant l'abrogation de la loi sur le service minimum à l'école en cas de grève. Cette motion a, bien sûr, été approuvée par la Majorité avec le désaccord unanime des 4 conseillers de l'opposition. L'argument majeur défendu par la Municipalité est l'incapacité à appliquer cette loi et à assurer la garde des enfants en toute sécurité.

En réalité, plus que cette soi-disant incapacité matérielle, il existe **une véritable volonté politique** de ne pas appliquer cette loi, que l'on retrouve dans la majorité des communes de même sensibilité politique que la nôtre. Le service minimum existe déjà dans d'autres professions et il fonctionne parfaitement. Lorsque les pompiers, les médecins ou les infirmières sont en grève, les urgences sont assurées par les professionnels eux-mêmes.

Nous affirmons **notre respect total du droit de grève** mais souhaitons rappeler que plus que pour pénaliser les citoyens, **la grève est faite pour revendiquer.**

Par ailleurs, devant un déficit de la restauration scolaire évalué à 250 000 euros, une augmentation du tarif des repas a été décidée. **Pour 1/3 des familles nieulaises**, dites aisées, cette augmentation dépasse les 30% soit environ 300€ dans l'année.

Pourquoi parler de déficit; nos impôts locaux ne servent-ils pas à financer aussi bien le fonctionnement des services de la commune que ses projets? Est-il plus louable d'investir dans une salle polyvalente pharaonique que dans les repas de nos enfants?

Le conseil des anciens

Devant probablement quelques velléités d'autonomie voire de critique, le conseil des sages se trouve, en ce début d'année 2009, muselé et ramené à un statut de soutien patenté qu'il n'aurait jamais dû quitter...

Plus de participation aux commissions, réunions semestrielles sous le contrôle rapproché de la Municipalité, compte rendu rédigé par un fonctionnaire municipal... Mesures courantes sous d'autres latitudes...

Fermer le rideau... Les démocrates apprécieront

Les élus de l'opposition -
JM. Dauchez, P. Durieux,
S. Régner, F. Taveau -



► Passage du plan d'occupation des sols (POS) au plan local d'urbanisme (PLU)

Calendrier

Expositions et réunions de concertation publique

>>> Du 30 mars au 10 avril 2009

Une première exposition se tiendra en mairie dans le but de présenter les premières étapes réalisées par le bureau d'études et les services techniques de la Ville et de la CDA et qui constituent le diagnostic sur lequel s'appuieront toutes les réflexions ultérieures.

>>> 15 avril 2009 à 20h30

Salle du phare de Cordouan - Espace Michel Crépeau

Cette exposition sera complétée par une réunion de concertation publique où sera donc présentée la première étape du Plan local d'urbanisme, qui remplacera l'ancien POS (plan d'occupation des sols) et définira les grandes orientations d'aménagement de la ville à l'horizon 2025 : protection des zones vertes qui représentent plus de 60% du territoire, respect d'un équilibre entre zone urbaine et espaces naturels, souci d'un développement maîtrisé qui favorise le renouvellement urbain... C'est au cours de cette première réunion publique que pourront être exprimées les volontés d'orientation s'appuyant sur le diagnostic et la mise en évidence des enjeux : il est donc important de participer !

>>> Fin juin 2009

Une deuxième exposition suivie d'une nouvelle réunion de concertation publique sera mise en place. Ce sera l'occasion de débattre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Deuxième étape dans l'élaboration du PLU, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) précise les orientations d'aménagement de la commune pour les quinze prochaines années autour d'axes forts tels que l'utilisation économe et équilibrée des espaces, la maîtrise des déplacements ou encore la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale de l'habitat.

>>> Février 2010

Le projet détaillé sera disponible dans le cadre de l'enquête publique avec la présence d'un commissaire enquêteur.

>>> fin du premier semestre 2010

Adoption du PLU.

Une étape constructive pour l'avenir de notre ville



Photo Fred Letailleur / CDA

En 2025, quelle sera la position de Nieul-sur-Mer dans le cadre de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ? Quel sera le visage de notre commune ? À quoi ressembleront ses rues, ses bâtiments, ses quartiers ? À quel rythme sa population va-t-elle s'accroître ? Quelles seront les nouvelles possibilités d'emplois ? Où seront situées les nouvelles zones d'activités ? Quels types de transports seront privilégiés ? Les réponses à ces questions (et à bien d'autres ... !) dessinent le Plan local d'urbanisme (PLU) qui guidera le développement de notre ville pour les 15 prochaines années.



Quelques éléments du diagnostic à découvrir plus en détail lors de l'exposition et à débattre en réunions publiques

▶ Population, logement...

Nieul-sur-Mer est une commune attractive qui bénéficie d'une forte croissance démographique : en 1968 nous étions 1 763 habitants et quarante ans plus tard, nous sommes plus de 5 600 ! Cette croissance est très fortement liée au développement périurbain de La Rochelle. Elle s'accompagne d'un vieillissement de la population et d'une diminution du nombre de personnes dans chaque logement.

Dans ce cadre local et en solidarité avec le développement de la Communauté

d'Agglomération (voir le Schéma de Cohérence Territoriale : SCOT),

- ⇒ quelle va être la future évolution démographique de Nieul-sur-Mer ?
- ⇒ Quels types d'habitat introduire dans les nouveaux quartiers ?
- ⇒ Comment mettre en œuvre le renouvellement urbain ?

1968 : 1 763 Nieulais
2008 : 5 600 Nieulais

▶ Travail, déplacements...

La population active de la commune est plutôt jeune (45% des actifs ont moins de 40 ans). Même si 5 types d'activités sont présents sur la commune elle-même (agriculture, ostréiculture, commerce, artisanat et PME), l'emploi est localisé avec une très forte majorité à l'extérieur ce qui provoque un grand nombre de trajets domicile-travail.

Un des enjeux est le maintien d'un développement économique local avec les spécificités liées à chacun des 5 types identifiés. Parallèlement, la réflexion doit

s'attacher aux déplacements tant vers l'extérieur qu'à l'intérieur de la commune :

- ⇒ Doit-on envisager un contournement du bourg ancien ?
- ⇒ Quelle place doit-on accorder aux transports en commun, aux modes de circulation douce dans les quartiers ou vers La Rochelle ?
- ⇒ Quelles en seront les conséquences en termes de choix d'urbanisation ?

45% des actifs nieulais ont moins de 40 ans

▶ Urbanisation, patrimoine, espaces naturels...

Depuis une quinzaine d'années, l'extension urbaine s'est faite par poches successives, majoritairement en extension du bourg ancien, permettant de garder au bourg lui-même et aux hameaux (Lauzières, Le Payaud et l'Aubreçay) leurs formes traditionnelles, ainsi que leurs éléments de patrimoine historique. Cette extension a été maîtrisée afin de ne pas trop porter atteinte aux espaces naturels remarquables constitués principalement par la bordure littorale, les marais (doux et salés) et le plateau agricole. Face à ces richesses :

- ⇒ Quel peut donc être le devenir de l'organisation urbaine ?
- ⇒ Où sont les limites de la ville ?

⇒ Comment organiser cette urbanisation en tenant compte du traitement des espaces publics, de la gestion des déplacements ? Un enjeu également fort pour notre commune consiste à préserver son cadre de vie.

- ⇒ Face aux besoins de logements, comment protéger et valoriser le paysage, le patrimoine naturel et historique de la commune ? ♦

L'extension urbaine a été maîtrisée afin de ne pas trop porter atteinte aux espaces naturels remarquables



Invitation à la flânerie...



- 1 - Parvis de pelouse en pied d'escalier longeant la mairie et les aires de jeux pour enfants et les terrains de boules.
- 2 - La plaine ou aire de détente familiale autour du Sophora.
- 3 - Le sous-bois, partie du parc plus intime, plus cachée invitant à la rêverie près d'un ruisseau...
- 4 - La mare et son ancien lavoir, son île aux oies et canards.
- 5 - Le Gô ou fleuve nieulais qui marque de sa présence la trace de l'ancien canal pluvial toujours actuel...

On le traverse pour rejoindre le centre bourg, on y vient jouer ou goûter avec les enfants, ou simplement lire sous un arbre... ; le parc municipal Chobelet fait partie de notre vie quotidienne.

Créé comme le parc du château Beauregard, chahuté par la tempête de 1999, notre parc a besoin d'un petit « rajeunissement » pour le rendre encore plus accueillant tout en conservant son caractère champêtre.

Les premiers travaux ont débuté à l'automne 2008 et vont se poursuivre pendant plusieurs années.

2008 - 2009

- ❖ Parvis de la mairie : extension de la pelouse jusqu'au pied des marches, création de massifs de part et d'autre de l'escalier, mise en valeur de l'arbre de Judée.
- ❖ Plantation d'arbres autour de l'aire de jeux des enfants, installation de nouveaux bancs, rénovation de l'espace pétanque : reprise des terrains et des pelouses, fleurissement du pied de mur.

Après 2009

- ❖ Construction d'un sanitaire public accessible à tous.
- ❖ Réfection des allées, installation de bancs et de tables sous les arbres.
- ❖ Fleurissement des berges du Gô.
- ❖ Ouverture des abords de la mare (île et lavoir) au public en conservant une zone de calme pour les oies et les canards. ♦



Le sophora : un ancêtre fatigué

Au milieu de la grande pelouse trône un sophora du Japon (pourtant originaire de Chine !) : arbre assez rare, notre sophora est de plus en plus anciens du département mais son état de santé est inquiétant Depuis plusieurs années, il est surveillé de près et s'il devait présenter un danger il devrait être abattu.

Un geste éco-citoyen

Tondez malin !

Avec l'arrivée du printemps voici le retour de la période des tontes régulières du jardin. Ne gaspillez pas ce précieux matériau que sont les résidus de tonte ; utilisez-le pour pailler le tour de vos arbres, vos massifs ou même votre potager. Ainsi vous vous épargnez un désherbage fastidieux, vous maintenez votre sol frais et limitez l'arrosage, et vous évitez des allers-retours en déchetterie ! Sans oublier que l'herbe que vous n'aurez pas utilisée pourra être versée au compost. ♦





Semaine de l'Enfance et de la Jeunesse

Ingrédients d'une semaine passionnante



Du 11 au 17 mai 2009, Nieul-sur-Mer nous proposera la 1^{ère} édition de la semaine de l'enfance et de la jeunesse. À déguster sans modération

Prenez une exposition de photos sur le thème de l'enfance et de la jeunesse. Ajoutez-y une journée sur les droits de l'enfant, quelques soirées de rencontres avec les associations de la commune, un zeste d'éveil sensoriel et corporel pour les plus jeunes, des ateliers de cuisine, des rencontres intergénérationnelles dans le cadre de l'action « Marchons vers l'école », une pincée de rencontre sur la « Parentalité », une bonne dose d'exhibitions dans le cadre de l'inauguration de skate Park. Saupoudrez de bonne humeur et de convivialité avec l'ensemble des partenaires. Mélangez le tout accompagné d'un concert de musique interprété uniquement par des jeunes mineurs. Ce doux cocktail sera savouré par les enfants, les jeunes et les adultes du 11 au 18 mai 2009 dans le cadre de la première semaine de l'enfance et de la jeunesse. Samedi 16 mai, l'inauguration de l'espace Michel Crépeau clôturera cette semaine. ♦

Le programme définitif sera bientôt disponible !

- Dans le cadre de cette manifestation le service enfance jeunesse recherche :
- ❖ des jeunes talents musiciens « - de 18 ans » pour se produire sur scène, le samedi 16 mai 2009 (groupe, individuel).
 - ❖ des photographes amateurs pour une exposition photos dans le hall de la mairie du 11 au 17 mai « thème des photos regard d'enfant et de jeunes »
- Renseignements et inscriptions au service enfance jeunesse 05.46.37.40.10*

Conseil d'enfants



« une déco, un jouet »

À l'initiative des jeunes du Conseil d'Enfants, une collecte de jouets en échange d'une décoration de Noël a été réalisée dans le cadre du marché de Noël. Cette initiative au profit des Restaurants du Cœur a permis aux jeunes conseillers, accompagnés par Michel Planche, Adjoint à l'enfance et à la jeunesse, de rencontrer les bénévoles de cette association pour leur remettre les jouets. Avant cette rencontre, les enfants avaient confectionné des décorations de Noël avec l'aide des papis et des mamies du club des Blés d'Or. ♦



Les archers de la Tublerie : atteindre notre cible !

Créée en 1980, l'association des archers compte 30 adhérents. C'est ce que nous explique son Président Gérard Audonnet qui insiste sur la mixité de son petit groupe dont le plus jeune a 10 ans.



Si le tir à l'arc demande un peu de persévérance avant de pouvoir rivaliser avec Robin des Bois, sa pratique mérite d'être découverte. C'est ce que propose l'association en offrant, pour une somme modique, une période d'initiation de 10 séances pendant laquelle le matériel est prêté. Si les distinctions n'ont pas manqué (sélection pour les championnats de France, classement en tête au circuit national par équipe et sélection en 2009 pour le championnat de ligue à Cognac), le club a aujourd'hui besoin d'un initiateur et d'un encadrement pour accompagner les pratiquants. ♦

Pour toute information, appeler le 05 46 37 44 71 ou venir directement à l'espace Michel Crépeau où ont lieu les entraînements les lundi et mercredi, de 10h30 à 20h.

Gérard Audonnet
Président des Archers de la Tublerie



Les projets :

- ❖ Préparation d'un vide-greniers « spécial enfants » qui se déroulera au mois de mai dans le cadre de la Semaine de l'Enfance et de la Jeunesse ;
- ❖ Réalisation d'une fresque à l'école Gabriel Chobelet avec l'aide d'artistes professionnels ;
- ❖ Organisation d'un concours de dessin sur les droits de l'enfant.



16 mai 2009 : Inauguration de l'Espace Michel-Crépeau

Cet espace est le vôtre !



Soutenir les initiatives associatives des Nieulais est une des priorités de la municipalité depuis plusieurs années. En 2003 un groupe de travail composé d'élus, de membres du milieu associatif et des compétences du personnel municipal élabore le projet de réhabilitation de la salle polyvalente devenue vétuste et inadaptée. Une salle à vocation culturelle est adjointe à ce projet. L'Espace Michel Crépeau est né. Après quatorze mois de travaux, fin 2008, le projet est devenu réalité. Il ne reste plus qu'à livrer aux Nieulais leur nouvel équipement... Ce sera chose faite le 16 mai prochain date de l'inauguration officielle de l'Espace Michel Crépeau.

Samedi 16 mai : à ne pas manquer !

Dès 14h vous déambulerez de salle en salle au gré des animations proposées par les associations

Parcours du cœur

Les Nieulais ont du cœur

Le 29 mars 2009 aura lieu la 34^e édition des parcours du Cœur. La Fédération Française de Cardiologie en profite pour rappeler combien la pratique d'une activité physique est bonne pour le cœur.



**RENDEZ-VOUS
DIMANCHE 29 MARS
À 10H00 À L'ESPACE
MICHEL CREPEAU !**

ou par des artistes spécialement conviés. En soirée, un pique-nique en extérieur nous rassemblera en toute convivialité. Puis, la nuit venue, un spectacle de rue riche en jeux de lumières envahira l'espace du théâtre de plein air. Alors samedi 16 mai retrouvons-nous nombreux pour nous approprier ce nouvel espace et partager ensemble ces moments de bonne humeur. ♦

Espace Michel Crépeau

Il y a dix ans, Michel Crépeau nous quittait. Très présent dans nos mémoires il reste aujourd'hui encore cet humaniste, cet esprit libre, ce visionnaire, amoureux de la mer et surtout cet homme phare de notre région. C'est tout naturellement que Nieul-sur-Mer a baptisé son équipement de son nom.

Le sport est bon pour la santé. C'est cette «lapallissade» qui nous sera rappelée le 29 mars. Manifestation nationale, «Le parcours du cœur», vous propose de bouger pour votre cœur. Ce n'est évidemment pas une compétition mais plutôt une prise de conscience de tous les bienfaits du sport sur notre santé en général. Depuis plusieurs années déjà, les associations Nieul Air Pur, Rando Nieul et, plus récemment, le Vélo club Nieulais s'associent pleinement à la municipalité afin de proposer aux Nieulais de se mobiliser ensemble sur des parcours de 5, 10 ou 15 kilomètres. À chacun son rythme, à chacun ses moyens (vélo, poussette, skate-board, trottinette, en marchant, en courant, en patinant, en pédalant) mais toujours dans un esprit de convivialité afin de soutenir ce mouvement national mené dans l'intérêt de chacun. Un ravitaillement sera proposé à chaque participant et un verre de l'amitié clôturera cette rencontre. Alors dimanche 29 mars pensez à votre cœur... Bougez. ♦

Avis INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalisera dans la commune, au cours de l'année 2009, une enquête en plusieurs étapes sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Un enquêteur muni d'une carte officielle contactera progressivement les ménages (les réponses saisies sur ordinateur portable sont anonymes). ♦

DERNIÈRE MINUTE

À l'occasion de la Fête du Port du Plomb qui se déroulera au mois de juillet prochain, un appel au bénévolat est lancé afin de participer à l'organisation de cette belle manifestation. Si vous êtes intéressé(e), si vous souhaitez vous associer à ce projet, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Le marché dominical

Le centre-bourg de Nieul-sur-Mer accueille tous les dimanches matin un marché dont la pérennité est, bien entendu, liée à sa fréquentation. Produits régionaux et de qualité sont présentés par des commerçants qui vous accueillent avec professionnalisme. ♦



Tarifs 2009 des services municipaux

Le conseil municipal a fixé les nouveaux tarifs des services municipaux applicables au 1^{er} janvier 2009. D'une manière générale, la révision se traduit par un maintien des tarifs de l'année 2008 ou une augmentation inférieure au taux de l'inflation. Les seules exceptions concernent la tarification de la restauration scolaire, en partie, et les locations des salles rénovées de l'espace Michel Crépeau. L'ensemble des tarifs est consultable en mairie ou sur le site de la commune : www.nieul-sur-mer.fr ♦



Citoyenneté



« LOISIRS ADO » 12/14 ans !

Demandez le programme

Le printemps est propice aux échanges, aux loisirs, aux divertissements et à la détente. Aussi la commune de Nieul-sur-Mer se mobilise-t-elle pour permettre aux jeunes de 12 à 14 ans de profiter de leurs vacances.

L'objectif est simple et ambitieux : proposer aux jeunes Nieulais un ensemble d'activités sportives, culturelles et de loisirs, qui leur permet de s'initier ou de découvrir des pratiques tous les jours. S'amuser, découvrir, échanger, susciter, créer... Les animations ne manquent pas ! Aussi diversifié qu'intéressant, le programme propose de nombreuses sorties et stages. Un exemple : pour les « fanas » de skate et de roller, une sortie au Skate Park de Nantes est prévue. À ne pas manquer !

Le programme sera à disposition à la mairie à partir du 30 mars 2009.

Attention les places sont limitées. Pensez à réserver au plus vite ! ♦

Recrutement

Suite à la mutation de Sébastien Arzalier pour la mairie de Marsilly, le Maire a procédé au recrutement de



Nancy Henry qui a pris ses fonctions le 2 janvier 2009. Précédemment en poste à la direction des Ressources Humaines de la Ville de La Rochelle, Nancy Henry devient la principale collaboratrice du directeur général des services et assure la responsabilité des affaires générales, des ressources humaines et de la communication. ♦

Permanence des élus



Le maire et ses adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous, pris préalablement par téléphone : 05 46 37 40 10 par courriel : mairie@nieul-sur-mer.fr en indiquant l'objet de la demande.



Le Conseiller général Jack Dillenbourg Contact : 06 72 70 29 83

Déclaration forage

Les règles applicables aux déclarations des dispositifs de prélèvement, puits et forages réalisés à des fins d'usage domestique de l'eau viennent d'être modifiées. Les ouvrages en vue de forage ou puits doivent désormais être déclarés en mairie un mois maximum avant le début des travaux.

Si vous êtes concernés, contacter les services de la mairie : 05 46 37 40 10

Numéros utiles

Appel urgence européen 112
Gendarmerie 05 46 00 50 99
Pompiers 18
SAMU 15
Maison médicale de garde 05 46 27 55 20
Allo Enfance maltraitée 119
Centre anti poisons 05 56 96 40 80

Services mairie
Mairie 05 46 37 40 10
Police municipale 05 46 37 88 62
Centre communal d'action sociale 05 46 37 40 10
Bibliothèque 05 46 37 39 18
Centre de loisirs 05 46 37 90 99
Ecole maternelle F. Dolto 05 46 37 40 86
Ecole primaire G. Chobelet 05 46 37 41 85
Ecole primaire Fief Arnaud 05 46 37 93 97
Déchetterie 05 46 37 00 82

CDA
CDA service assainissement 05 46 30 35 35
CDA service ramassage ordures ménagères 05 46 51 50 97

SAUR (distribution eau potable) 05 46 44 29 11
Dépannage ERDF 0810 333 017
Dépannage GRDF 0810 433 017

▶ Full contact : du plaisir, un poing c'est tout !



Président et fondateur du Boxing Club Nieulais, Gérard Berruti parle avec gourmandise de la boxe et de sa pratique : « Dans le club, fondé en 1982, nous pratiquons le full contact, c'est-à-dire une boxe avec pieds et poings. Mais attention, ne nous y trompons pas ! Si la boxe est un sport de combat, sa pratique demande une grande maîtrise de soi ».

Qui peut pratiquer le full contact ?

Absolument tout le monde à condition bien sûr d'avoir une forme physique correcte. Sur nos 275 adhérents (en 2008), 35% sont des femmes ; en dehors des adultes, nous accueillons aussi beaucoup d'enfants à partir de 10 ans. Le full contact est une belle école de la vie ; on y apprend avant tout le respect de l'autre et de soi aussi ! Sa pratique demande de la discipline et de la rigueur ; elle aide les plus timides à sortir de leur réserve et les trop-pleins d'énergie à trouver un moyen d'expression.

Tous vos adhérents pratiquent le full contact ?

Pas nécessairement. Les enfants, par exemple apprennent à contrôler leurs gestes. Jusqu'à 16 ans, les coups ne sont pas portés. Il y a également pour les femmes qui ne veulent pas du contact, ou pas tout de suite, une section « Énergie Full ». Il s'agit de « boxe dansée » selon des chorégraphies inventives. C'est formidablement dynamique et... très physique !

Sinon, tous les pratiquants du full contact sont équipés de protections et bien sûr de gants.

Des projets pour les mois à venir ?

Notre projet de toujours, c'est de faire découvrir ce sport magnifique à un maximum de personnes et de partager le plaisir qu'il procure que l'on pratique en amateur ou en professionnel. Parmi nos pratiquants, certains sont allés très loin. Le club a « fabriqué » plusieurs champions de France. En 2009, nous aimerions ravir le titre de champion d'Europe pro.

Peut-on encore adhérer ?

Bien sûr ! Les adhérents sont les bienvenus toute l'année. Il y a plusieurs niveaux de cours : pour les débutants, pour les pratiquants qui ne veulent pas participer à des compétitions et bien sûr pour les compétiteurs. Nous avons la chance de disposer de superbes locaux à l'espace Michel Crépeau. ♦

Renseignements et inscription : Gérard Berruti : 06 70 99 72 53

12 Calendrier des manifestations



zOOm



Soirée contes dans le cadre du festival du conte de La Rochelle

Vendredi 3 avril 2009 à 20h30
Espace Michel Crépeau, salle du phare de Cordouan



Le festival du conte fête ses 10 ans et la ville de Nieul-sur-Mer est heureuse de l'accueillir pour la 5^e année consécutive. Le vendredi 3 avril prochain, Nathalie Le Boucher conteuse et danseuse de Kathakali (théâtre dansé traditionnel de l'Inde) viendra nous ravir avec

son spectacle « La naissance du monde et autres mythes de l'Inde ». Sur un ton à la fois emprunt de sérieux et d'humour, fidèle à l'esprit narratif indien, elle raconte, elle développe mais aussi modernise et adapte son art et les mythes de l'Inde à la société occidentale d'aujourd'hui. ♦



Marché fermier

Samedi 27 juin 2009
A partir de 18h
Parc municipal



Le centre de recherche et de développement en agriculture, la chambre d'agriculture, le Comité des fêtes et la ville de Nieul-sur-Mer s'associent pour organiser un marché fermier dans le cadre verdoyant du parc municipal. Une quinzaine de producteurs vous propose leurs produits à la vente à emporter mais également vous invite à prendre un repas

sur place à des prix raisonnables. Des tables et bancs seront à votre disposition et vous aurez la possibilité de vous laisser glisser tranquillement dans la douceur de la nuit pour profiter pleinement du bal et feu de la Saint-Jean organisés à suivre par le Comité des fêtes. ♦

JOURS DATES	HORAIRES	LIEU	NATURE	ORGANISATEUR
Dimanche 29 mars	Départ 10h	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Chassiron	Parcours du cœur	Municipalité
Vendredi 3 avril	20h30	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	La naissance du monde et autres mythes de l'Inde - conte de Nathalie Le Boucher dans le cadre du festival du conte	Municipalité
Samedi 4 avril	20h	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	Soirée basque	Club des Supporters ASM
Du lundi 30 mars au vendredi 10 avril	Horaires mairie	Hall de la mairie	Révision du Plan Local d'Urbanisme - 1^{ère} concertation publique	Municipalité
du mardi 14 au vendredi 24 avril	Horaires mairie	Hall de la mairie	Exposition de peinture M. Heuguet, Mmes Jousseau Grobey et Paillaud-Copin	Municipalité
Samedi 11 avril	16h-18h	Espace Michel Crépeau Salle du phare de La Coubre	Week-end country : Stage danse	Nieul's Country Boots
Samedi 11 avril	19h-2h		Repas dansant avec orchestre	
Dimanche 12 avril	12h-17h	Espace Michel Crépeau Salle du phare de La Coubre	Pique-nique et bal (CD)	Nieul's Country Boots
Samedi 25 avril	14h30	Parc municipal	Concours officiel	Pétanque Nieulaise
Dimanche 3 mai	10h-17h	Parc municipal	Troc plantes et producteurs fermiers	Comité des Fêtes
Jeu 7 mai	20h30	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	Concert de Jazz dans le cadre du festival News Aunis New Orléans	Municipalité
Vendredi 8 mai	A définir	Monuments aux Morts	Victoire de 1945	Anciens Combattants
du lundi 11 au samedi 16 mai	Programme détaillé à venir		Semaine de l'enfance	Municipalité
Vendredi 15 mai	20h-23h	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Chassiron	Conférence : Vie et mort des Etoiles par Sophie Mugnier	Ciel d'Aunis
Samedi 16 mai	14h-23h	Espace Michel Crépeau	Inauguration de l'espace Michel Crépeau - Programme à venir	Municipalité
Samedi 23 mai	21h-2h	Espace Michel Crépeau Salle du phare de La Coubre	Soirée Rock et Country Concert «Poulpe Again»	Nieul Country Boots et Rock Dance
du lundi 25 au vendredi 29 mai	Horaires mairie	Hall de la mairie	Exposition des travaux des membres de l'association	Arts et Lumières
Vendredi 5 juin	20h-23h	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Chassiron	Conférence : Actualités astronautiques par René Montaut	Ciel d'Aunis
Samedi 6 juin	21h-2h	Espace Michel Crépeau Salle du phare de La Coubre	diner dansant	Rock Dance
Samedi 13 juin	9h-2h	Espace Michel Crépeau Salle du phare de La Coubre	Journée Africaine	Horizons Africains
du lundi 15 au vendredi 26 juin	Horaires mairie	Hall de la mairie	Révision du Plan Local d'Urbanisme 2^e concertation	Municipalité
Mercredi 24 juin	14h-17h	Bibliothèque municipale	Ateliers autour de la Bande Dessinée	Municipalité
Samedi 27 juin	À partir de 18 h	Parc municipal	Marché fermier	Municipalité
Samedi 27 juin	21h -1h	Parc municipal	Feux de la Saint-Jean et bal	Comité des Fêtes



À découper et à conserver précieusement